

# Formation de formateur UV 5 risques incendie

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

TONNERRE 511 DELTA  
Bernard LEWANDOWSKI  
05.59.55.71.61  
cf3sdelta@gmail.com

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

- soit 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que d'une attestation de formation en pédagogie en tant que formateur. -soit 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.

### Prérequis pédagogiques :

- soit 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que d'une attestation de formation en pédagogie en tant que formateur. -soit 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Acquérir une attestation de compétence délivrée par le centre de formation Tonnerre 511 Delta qui est un organisme reconnu par la CPNEFP pour pouvoir dispenser la formation de l'UV 5 Risques Incendie de TFP APS. Cette certification est obligatoire à partir du 1er janvier 2018.

## Contenu et modalités d'organisation

**PARTIE COMMUNE : TRANSMETTRE SES CONNAISSANCES À UN PUBLIC ADULTE** - les principes de l'andragogie - les méthodes et techniques d'apprentissage - les types d'évaluation et leur finalité - construire une action de formation - animer une formation UV 5 : **PRÉVENTION DES RISQUES INCENDIE** - le choix des méthodes et techniques pour la transmission des connaissances sur l'incendie **MODALITÉS D'ÉVALUATIONS DES ACQUIS** - Tout au long de la formation, en fin de séance. - Finale: Épreuve 1 : QCU sur le socle de connaissances de l'UV concerné Épreuve 2 : Mise en situation professionnelle Si le candidat ne valide pas une épreuve de l'évaluation finale, il lui sera proposé une formation de remise à niveau en fonction des manquements constatés, soit sur le contenu à transmettre, soit sur la pédagogie. Cette formation de remise à niveau sera évaluée dans les conditions de la formation initiale.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**  
Commentaires sur la parcours personnalisable **9h-12h / 13h-17h**

## Validation(s) Visée(s)

Agent de prévention et de sécurité - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

**MON COMPTE FORMATION** Éligible au CPF

## Et après ?

### Suite de parcours

**FORMATIONS DE FORMATEURS AGRÉÉES CPNEFP DES UV 7 / 5 / 9 / 12 / 13 DU TFP APS : - UV 7 RISQUES TERRORISTES - UV 3 : GESTION DES CONFLITS - UV 13 : GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DÉGRADÉES - UV 9 : PALPATION DE SÉCURITÉ ET INSPECTION DES BAGAGES - UV 12 : ÉVÉNEMENTIEL SPÉCIFIQUE**

## Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation          | Ville       | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF                         | Modalités |
|--------------|-----------------------------|-------------|------------------------|---------------|-----------------------------|-----------|
| 00116845     | du 02/11/2018 au 31/12/2023 | TARNOS (40) | TONNERRE 511 DELTA     |               | <b>MON COMPTE FORMATION</b> | FPC       |